



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2026-005
Conseil municipal du 9 février 2026

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, André-Jean VIEAU (arrivé à 19h15), Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAISS, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Carine MATHIEU, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Cécile BERNARDONI, Nicolas RAYMOND et Nabil ZEROUAL

Absent(e)s : Katharina THOMAS

Excusée(s) : Sébastien PRODHOMME, Sarah ROUSSEAU, Olivier BINET

Pouvoirs : Sébastien PRODHOMME à Mireille LOIRAT, Sarah ROUSSEAU à Séverine LENOBLE, Olivier BINET à Camille FRESNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 34

Date de la convocation : 03/02/2026

Date de la publication : 10/02/2026

**2026-005 FINANCES - EXERCICE 2026 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES -
REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025**

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

La reprise des résultats a lieu après le vote du compte administratif (CA) ou compte financier unique (CFU). Cependant, conformément à l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal peut avant l'adoption de son CA ou CFU reporter de manière anticipé les résultats au budget primitif.

Il est proposé de procéder, de façon anticipée, les résultats comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	Budget annexe THEATRE	Budget annexe PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
Résultats de fonctionnement			
A - Résultat de l'exercice	2 812 567,81 €	7 812,81 €	11 094,13 €
B - Résultats antérieurs reportés	180 785,13 €	172 154,82 €	116 369,19 €
C - Résultat à affecter (A+B)	2 993 352,94 €	179 967,63 €	127 463,32 €
Investissement			
D - Solde d'exécution R001 (excédent de financement)	9 373 366,29 €	22 667,27 €	35 220,42 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	338 923,17 €	7 637,35 €	7 660,00 €
F - Excédent de financement (D+E)	9 034 443,12 €	15 029,92 €	27 560,42 €
REPRISE = C			
G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	2 773 352,94 €	179 967,63 €	127 463,32 €
H - Report en fonctionnement - R 002	220 000,00 €	- €	- €
		179 967,63 €	127 463,32 €

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2311-5 et 2311-11 ;

VU les instructions budgétaires et comptables M57 et M4 ;

VU le détail de calcul du résultat prévisionnel du budget principal et des budgets annexes ;

VU l'état des restes à réaliser 2025 annexés à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT la possibilité pour l'assemblée délibérante de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice clos, dans l'attente de l'approbation du compte administratif ou du compte financier unique et du compte de gestion ;

CONSIDÉRANT que la reprise par anticipation concerne également les restes à réaliser ;

CONSIDÉRANT que l'excédent de fonctionnement est prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (résultat reporté et solde des restes à réaliser) ; le solde en excédent de fonctionnement reporté et/ou en dotation complémentaire d'investissement ;

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique en date du 28 janvier 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 34

Votants : 34

Abstentions : 0

Exprimés : 34

Pour : 34

Contre : 0

PROCEDE à la reprise anticipée des résultats 2025 et des restes à réaliser.

APPROUVE l'affectation par anticipation au budget primitif 2026 des résultats 2025, pour chacun des budgets.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON



Nabil ZEROUAL

Séverine LENOBLE



Les secrétaires de séance,
Fabrice CERISIER



Publication sur le site internet le :

Transmission au contrôle de légalité le : **10 FEV. 2026**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025
BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultats de fonctionnement			
A - Résultat de l'exercice	16 577 986,07 €	19 390 553,88 €	2 812 567,81 €
B - Résultats antérieurs reportés	180 785,13 €		180 785,13 €
C - Résultat à affecter (A+B)			2 993 352,94 €
Investissement			
D - Solde d'exécution R001 (excédent de financement)	8 181 096,23 €	17 554 462,52 €	9 373 366,29 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	2 568 344,37 €	2 229 421,20 €	- 338 923,17 €
F - Excédent de financement (D+E)			9 034 443,12 €
REPRISE = C			2 993 352,94 €
G - affectation en réserves - R 1068 en investissement			2 773 352,94 €
H - Report en fonctionnement - R 002			220 000,00 €

A Ancenis-Saint-Géron, le

Le comptable public

LAURENCE Signature
numérique de
HERVOUET LAURENCE
HERVOUET ID
Date : 2026.02.06
ID 12:30:17 +01'00'

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025
BUDGET ANNEXE THEATRE

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultats de fonctionnement			
A - Résultat de l'exercice	792 744,13 €	800 556,94 €	7 812,81 €
B - Résultats antérieurs reportés		172 154,82 €	172 154,82 €
C - Résultat à affecter (A+B)			179 967,63 €
Investissement			
D - Solde d'exécution R001 (excédent de financement)	105 299,81 €	127 967,08 €	22 667,27 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	7 637,35 €	-	7 637,35 €
F - Excédent de financement (D+E)			15 029,92 €
REPRISE = C			179 967,63 €
G - affectation en réserves - R 1068 en investissement			-
H - Report en fonctionnement - R 002			179 967,63 €

A Ancenis-Saint-Géron, le

Le comptable public

LAURENCE

Signature numérique de
LAURENCE HERVOUET ID
Date : 2026.02.06 12:29:51
+01'00'

ID

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025
BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultats de fonctionnement			
A - Résultat de l'exercice	11 643,26 €	22 737,39 €	11 094,13 €
B - Résultats antérieurs reportés		116 369,19 €	116 369,19 €
C - Résultat à affecter (A+B)			127 463,32 €
Investissement			
D - Solde d'exécution R001 (excédent de financement)	11 669,80 €	46 890,22 €	35 220,42 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	7 660,00 €		- 7 660,00 €
F - Excédent de financement (D+E)			27 560,42 €
REPRISE = C			127 463,32 €
G - affectation en réserves - R 1068 en investissement			- €
H - Report en fonctionnement - R 002			127 463,32 €

A Ancenis-Saint-Géron, le

Le comptable public
LAURENCE Signature numérique
 de LAURENCE
HERVOUE HERVOUET ID
 Date : 2026.02.06
 T ID 12:29:15 +01'00'